

COMPETENCES DE BASE EN PREVENTION

Objectif :

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels
Destinée à toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels ou devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations

Contenu :

La situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques :

- Les objectifs généraux de la prévention
- La situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité

Les acteurs internes et externes de la prévention
Les risques d'atteinte à la santé des personnes
Les mesures de prévention des risques professionnels
La sémantique et les modélisations nationales de base

Modalités de mise en œuvre :

Exercices d'application, études de cas.

Durée de la formation :

2 jours de face-à-face, soit 14 heures.

Effectif stagiaires :

12 participants maximum

Evaluation :

A l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation, validant les acquis, par l'Assurance maladie –Risques professionnels et l'INRS.